



RESUME

Le sujet a porté sur la problématique du fonctionnement des nouvelles provinces face à l'enclavement socio-économique en RDC. En effet, l'idée des 26 provinces tire sa source dans la constitution du 18 février avec comme objectif l'autonomisation de gestion des provinces en vue d'accélère a tous les niveaux les processus du développement. Certes, beaucoup des provinces sont devenues autonomes avec plusieurs défis à relever, notamment celui de l'enclavement socio-économique ne favorisant pas la connexion des flux-économique entre les provinces avec les autres parties du monde. Dans ce travail, nous cherchons à relever ces multiples défis dans la province de Haut-Uélé et mettre en place au modelé à suivre comme piste de solutions pour amener la province de Haut-Uélé à accélérer le processus de son développement dans son environnement socio-économique malsain.

**PROBLEMATIQUE DU FONCTIONNEMENT DES NOUVELLES PROVINCES
FACE A L'ENCLAVEMENT SOCIO-ECONOMIQUE EN REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO.
« CAS DE LA PROVINCE DU HAUT- UELE »**

**Auteurs : Trésor Emile DJEDI AITI (Chef de travaux à UNIC/Aru) et Rais
KITOKO KATAMBWE (Chef de travaux à UNIC/ARU)**

Adresse Mail : djeditresor@gmail.com

I. INTRODUCTION GENERALE

L'avènement des nouvelles provinces tire son origine dans la constitution du 18 février qui prévoyant dans le deuxième article le panage des provinces du pays de 11 à 25 plus la ville province de Kinshasa chacune doté de la personnalité juridique. L'objectif de cette initiative semble bien être visible dans cette autonomisation de gestion c'est notamment l'accélération dans tous les niveaux les processus du développement, et il fallait attendre dix ans plus tard pour la mise en œuvre de ce découpage territorial.

Dans presque toutes les administrations du monde, les Etats sont divisés en provinces ou régions et les provinces en Districts et les districts en territoire ainsi de suite pour ce qui concerne la Province elle est définie comme une étendue de pays qui fait partie d'un Etat et qui possède plusieurs villes, bourgs, villages etc., sous un même gouvernement l'encadrement se remporte à une action qui reste enfermée dans une autre ou en partie, dans le sens de ce travail l'enclavement c'est le manque de connexion avec les autres provinces, et le terme socio-économique exprime bien ce qui est relatif à l'économie et à la société et à leurs relations mutuelles.

De ce fait, l'enclavement socio-économique, c'est cette situation de manque de connexion, des flux socio-économiques de la Province de Haut-Uélé avec les autres parties du pays ou l'extérieur du pays, autrement dit le manque d'ensemble cohérent des flux de biens, de services, de finances au sein d'un groupe humain.

Vu l'importance de l'économie en tant que discipline des sciences sociales dont le rôle et d'étudier l'allocation des ressources rares à des fins alternatives, et pour favoriser l'harmonie entre les différentes parties d'un corps organisé, l'amélioration des clivages socio-économique est siné quanon pour le bon fonctionnement des nouvelles provinces en République Démocratique du Congo. Ainsi pour amener la Province de Haut-Uélé à accélérer le processus de

son développement dans son environnement socio-économique malsain, nous nous sommes posés la question le vouloir connaitre si en quoi l'enclavement socio-économique est un frein pour le bon fonctionnement de la province, et comment faire pour son amélioration ?

En cette préoccupation, il est pourtant clarissime de constater que la détérioration de l'environnement socio-économique entrave l'ensemble cohérent des flux, de biens de services, de finances au sein d'un groupe humain. Or dans la province de Haut-Uélé les défis à relever sont multiples et s'agit notamment : la dégradation des infrastructures routières, faibles ou presque l'arrêt des activités agricoles, la dégradation de chemin de fer, l'existence des luttes fratricides, tribales et ethnique enregistrées depuis un certain temps entre notamment les chefs coutumiers, l'inefficacité de REGIDESO, la non électrification, la pauvreté des infrastructures de transformation, d'éducation, de santé... pour améliorer cet environnement et pour amener la province à bien fonctionner vers le chemin du développement ensemble avec le gouvernement central, doivent stimuler la production agricole qui est la basa du développement de la province, ils doivent stimuler également production industrielle en subventionnant certaines société locales que ce soit les savonneries, les huileries, rizeries, brasseries, les industries textiles, l'énergie, industrie de bois. Pour ce qui concerne, la REGIDESO, le gouvernement doit renouveler les équipements de traitement d'eau et des conduits des distributions, doit résoudre les problèmes des pannes successives d'électricité qui empêche le bon fonctionnement des pompes doseuses électriques.

Le Gouvernement provincial est appelé à développer le transport par voie de fer en remplaçant le fer rouillés et coupes par des nouveaux. Le gouvernement doit désenclaver les secteurs en le reliant entre eux par la réhabilitation urgente des voies routières en situation de délabrement très avancés pour permettre l'évacuation des certains produits vers les centres de grandes attractions pour conservation et stockage dans les infrastructures adoptées pour chaque produit. L'évacuation peut se faire par voie aérienne d'où l'urgence des réhabiliter et d'élargir les pistes pour les grands porteurs. Le gouvernement doit résoudre les problèmes liés aux conflits coutumiers en instaurant un certain équilibre dans la gestion des affaires coutumières pour ce qui concerne les chefferies hétérogènes. Ce travail est d'intérêt capitale d'autant plus que sur plan pratique il permettra aux nouveaux dirigeants et aux futurs dirigeants de l'être déjà en procession des différentes pistes de solution rapide pour amener la province à bien fonctionner dans l'objectif du développement tant national que provincial et sur le plan scientifique, ce travail est un apport considérable dans ce grand univers d'investigation scientifique dans la mesure où tout amoureux de la science pourra s'en servir pour compléter et améliorer ses connaissances en rapport avec la province de Haut-Uélé à partir des stratégies mises sur place en vue de son élan du développement

Toute demande scientifique est initiée à la poursuite d'un objectif bien déterminé dans le cadre de ce travail, notre vision va tout droit au but. Il s'agit notamment :

- De sortir la Province de Haut-Uélé de son enclavement socio-économique vers l'élan du développement ;
- De proposer une solution du développement à partir des éléments identifier comme défis à relever dans le dit processus.
- De voir la province de Haut – Uélé fonctionné et milité à travers ses dirigeants pour le bien de tous à travers la mise en pratique des stratégies proposées comme piste de solution pour son désenclavement
- Voir les autres provinces du pays qui sont dans la même situation de s'investir dans l'élan du développement en suivant les mêmes stratégies.

Aucune démarche n'est scientifique, systématique et raisonnée sans emprunter une démarche méthodologique. La méthode est pour la science ce que le cœur est pour le corps humain. C'est ainsi que pour M. GRAWITZ et PINTO (1971, p 289) la méthode est l'ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, le démontre et le vérifie.

Ainsi pour rendre utile ce travail nous avons utilisé les méthodes fonctionnelle et analytique. La première va aider à expliquer les fonctions et les rôles que doivent remplir les dirigeants provinciaux dans la démarche du développement et la deuxième va nous aider à analyser et à décri dans une perspective critique les phares du développement déjà sur le terrain de manière à les rendre profitables et meilleur pour le Province et la nation toute entière est en fin une technique d'observation documentaire va nous aider à recueillir ou collecter les données nécessaires à notre recherche sur bases des documents publics par ouvrage internet...

Notre recherche est délimitée dans le temps et dans l'espace, c'est ainsi que notre réflexion reste dans la Province de Haut-Uélé une province issue de démembrement de la grande Province Orientale prévue par la constitution du 18 février 2006 en République Démocratique du Congo dans une période avant de 2015 à 2016 la période où l'installation des nouvelles provinces fut effective.

I. LA PROVINCE DE HAUT- UELE FACE AU DEFIS DE L'ENCLAVEMENT SOCIO-ECONOMIQUE

Comme nous l'avons signalé quelque part, que c'est la nouvelle province de Haut-Uélé qui fera l'ossature de notre recherche scientifique, c'est ainsi que dans cette partie nous allons étudier la province dans son entièreté, ses potentialités, ses difficultés et nous proposerons quelques pistes de solutions pour son désenclavement.

I.1. CONSIDERATION GENERALE

I.1.1. Présentation

La province de Haut- Uélé est l'une des provinces issues du démembrement de la grande ex province orientale prévue par la constitution de 2006. Elle est située entre trois provinces notamment la province de la Tshopo à l'Ouest, la province de Bas – Uélé au Nord et la province de l'Ituri au sud, cette province partage deux frontières avec deux pays étrangers notamment : le Soudan du Sud et la République Centrafricaine à l'Est.

La Province de Haut – Uélé a une superficie de 89.683 km² et une population estimée à 2005 de plus 1.198.000 habitants. Le Chef lien de ladite province se retrouve à Isiro, la province compte 6 territoires notamment, le Territoire de Rungu, le Territoire de Niangara, le territoire de Dungu, le Territoire de Wamba, le territoire de Watsa et le territoire de Faradje (J.C Bruneau 2009, p 11).

I.1.2. Etude du milieu

a. Relief

La province est caractérisée par un relief peu varié selon la monographie de la province orientale « MIPRO et le PNSAR », (1977, p 23) le premier palier succède immédiatement à la cuvette, le plateau des Uélé dont 'altitude est comprise entre 500 et 800 m et qui constitue une partie du plateau périphérique de la cuvette centrale. Il occupe les provinces de Bas-Uélé et du Haut-Uélé, ce plateau se relève vers l'Est (collines des territoires de Pokou, Rungu, Dungu, Niangara et Bafwasende.

b. Client

Le Haut-Uélé à un type de climat qui constitue la transition entre le climat équatorial et le climat à saison sèche marquée, couvre particulièrement les territoires de Rungu, Wamba et Watsa on y trouve aussi le climat tropical localisé dans la partie Nord est de Uélé et qui couvre particulièrement les territoires de Dungu, Niangara et de Faradje.

c. Pluviométrie

Au cours de l'année, la pluviométrie mensuelle évolue comme suit du Nord au sud de la province :

- Décembre- janvier, février : les hauteurs pluviométriques ont très faibles (25-100 m) au Nord et les maximas se situent aux environs de 150 mm au Sud de l'Equateur ;
- Septembre- Octobre Novembre : les précipitations vont en diminuant au Nord tant dis que le sud est de plus en plus arrosé ;
- Mars- Avril- Mai : les pluies commencent à être importantes ; les maximas se situent autour de 175 mm avec des poches de 200 mm notamment dans les Uélé et l'Ituri. Les dates considérées comme critiques sont les suivantes :
 - ❖ Début de la saison sèche : entre le 15 Novembre et le 15 décembre au Nord, le 15 juin au Sud.
 - ❖ Débit de la saison des pluies : entre le 31 janvier et le 25 février au nord de la province, le 31 juillet au sud de la province.

d. Géologie

On retrouve dans le Haut- Uélé, les roches de la série cristallophyllienne dans le territoire de Dungu et de Faradja. On y retrouve aussi les roches basiques avec quelques affleurements schisto-calcaires dans les territoires de Niangara, de Rungu, de Watsa dans le Haut-Uélé.

e. Les sols

Dans la province orientale en générale, on trouve les principaux groupes de sol appartenant aux groupes tropicaux ferrallitiques riches en fer et en alumine, et dans la province de Haut-Uélé en particulier on retrouve principalement des ferrasols et des ferrisols sur roches non différenciées. Les premiers occupent la quasi-totalité de la province. Ces deux types de sols se retrouvent dans les territoires de Dungu, de Faradja, de Niangara, de Rungu et de Wamba, notamment dans la vallée de Nepoko. Ce sont ces deux dernières entités qui détiennent le meilleur sol (les hygroferrasols sur roches schisteuses ; et les hygroferrasols sur roches basiques dont la qualité est dite respectivement bonne et très bonne).

f. Hydrographie

L'Uélé n'est pas navigable. Elle offre toutefois des possibilités, de construction des barrages hydroélectriques surtout dans les Uélé. Cette rivière recèle d'importantes ressources halieutiques. On peut retrouver plusieurs cours d'eau importants comme la rivière Nepoko, Dungu...

g. Groupes ethniques

Dans la province de Haut-Uélé on retrouve une multitude des tribus reparties selon le territoire notamment :

- Dans le territoire de Rungu : on retrouve les Mangbetu, Mayogo, Mabisanga, Mabati, Madjo, Mando, Mapata, Neps, Pygmées Aka ;
- Dans le territoire de Wamba : on retrouve, les Aberu, Mabita, Budu, Lika,
- Dans le territoire de Watsa : Mamvu, Mangutu, Bari, Aberu, Mabati
- Dans le territoire de Dungu : on retrouve Avuru wando (Zandé vingara), Bamboy, Bora, Adio.
- Dans le territoire de Faradje : on trouve le Logo, Dongo, Papulu, Avuyuka, Mundo.
- Dans le territoire de Niangara : on trouve les Abele, Avuru Wando, Mangbele, Mayoyo, Matshapa, Bangba, Madi.

I.2. SERVICES PROVINCIAUX DU SECTEUR AGRICOLE

Le secteur agricole qui constitue la base de tout développement est administré par trois services techniques à savoir l'inspection provinciale de l'agriculture pour l'agriculture et l'élevage, l'inspection provinciale du développement rural pour la promotion des milieux ruraux, tant dis que la coordination provinciale de l'environnement conservation de la nature et tourisme s'occupe des eaux et forêts.

a. Services provinciaux de l'agriculture et du développement rural

a.1. Services provinciaux de l'agriculture

Ces services sont dirigés par l'inspecteur provincial de l'agriculture et a comme attributions spécifiques, la supervision et la coordination des activités agricoles et pastorales au niveau de toute la province. Il est assisté de 4 collaborateurs dont les attributions consistent à concevoir, étudier et suivre les actions menées en production végétale, production et santé animales et en marchés, prix et crédits de compagnes ainsi que les services généraux.

a.2. Services provinciaux du développement rural

Cette inspection a pour mission notamment de :

- L'aménagement des infrastructures de base
- L'amélioration de l'outil de production du paysan, par l'encadrement de l'artisanat et de petits métiers dans des centres de développement communautaires. Ce secteur souffre à cause du manque de financement des petites et moyennes entreprise et artisanat (PMEA) notamment les forgerons fabriquant le petit outillage agricole, les barbecues, la presse manuelle à l'huile de palme, les menuisiers, les tisserands des filets de pêche ou chasse, les femmes potières etc...

- L'organisation de communauté de base en structure autogestionnaires (coopératives, mutuelles, associations, paysanne, etc...).

Difficultés : Toutes ces missions sont vaines à cause de manque de l'encadrement technique des structures auto gestionnaires, le manque d'une ligne de crédit d'appuis aux coopératives, le manque des moyens logistiques et financiers préjudiciant gravement l'action d'encadrement sur le terrain, a considérablement détérioré les termes d'échange des paysans. Les prix de leurs produits agricoles ne sont pas rémunérateurs et les revenus ruraux ne cessent de s'amenuiser, faisant disparaître ainsi les incitations économiques à la production. La démotivation des paysans qui en est la conséquence, a énormément préjudicié les productions agricoles provinciales.

I.3. LES PRODUCTIONS DES PRINCIPALES DENREES ALIMENTAIRES DANS LA PROVINCE DE HAUT-UELE

I.3.1. Considération générale

A la lumière des statistiques provinciales de production par district pour la période 1990 – 1994, il a été constaté les résultats suivants pour les cultures vivrières : 593. 346,6 tonnes de manioc, 100.903 tonnes de banane, 44 942,6 tonnes de paddy, 24.204 tonnes de maïs, 42.948,6 tonnes d'arachides et 778,2 tonnes de haricots. Ce qui présente les proportions de productions provinciales selon « MIPRO » (1998, P. 65) de :

- 22,2% du Manioc
- 19,9% de la banane plantain
- 39,4% du paddy
- 43,6% du maïs
- 1,4% d'haricot

Selon la production de ses principaux produits agricoles, le Haut-Uélé se classe :

- Premier pour le paddy et l'arachide
- Deuxième pour le maïs et les haricots
- Troisième pour le manioc
- Et en fin quatrième pour la banane

N.B : Ce classement est par rapport à la province orientale en générale.

En ce qui concerne les cultures industrielles, seuls deux spéculations sont actuellement exploitées : le palmier à huile et le café robusta. Le coton et le Tabac ont été abandonnés alors que jadis, ils constituaient une source importante des revenus pour les paysans cultivateurs. Concernant le café, le peu de production caféière récolté aujourd'hui, provient des pieds de caféiers ayant subsisté dernière les cases des paysans après les attaques de la trachomyose et l'abandon des plantations industrielles. La production du café dans cette province a évolué comme suit :

- 1990 : 16 tonnes
- 1991 : 11.970 tonnes
- 1992 : 12.634 tonnes

- 1993 : 9.630 tonnes

- 1994 : 9.648 tonnes

Toutes les plantations n'existent que de nom aujourd'hui et très peu sont en exploitation les plus importantes sont celles de l'UNIBRA (500 ha à Modimbol, SORGERI (70 ha à 1podo) SADIPLANCO (40 ha à Didi), PLAMBEKA (120 à Betongwe). Concernant le palmier à huile, aucune plantation organisée n'existe et aucune huilerie ne fonctionne. La production d'huile de palme qui est plus croissante et qui constitue actuellement la principale source des revenus, est issue de l'exploitation des palmeraies naturelles. Toute fois l'exploitation de ces palmeraies est butée au problème d'abattage anarchique des palmiers pour l'exploitation et leur vieillissement.

I.3.2. Les Principales zone de production du Haut-Uélé

A. Le territoire de Dungu

Selon l'Equipe d'experts nationaux pour la province Orientale, 1995, sur base des statistiques agricole tirées des rapports du SNSA. Harmonisation des statistiques agricoles synthèses nationales (1990 – 1994 SNSA projet PNUD/FAO/ZAI/92/004), la contribution agricole de Dungu dans la production moyenne du Haut-Uélé se présente comme suite : 17,9% pour le maïs et 23,5% pour le paddy le cela lui permet d'occuper la 2eme place dans le District et actuelle province, pour le paddy et troisième pour la production d'arachide, de manioc et de la banane.

B. Territoire de Wamba

Le territoire de Wamba a une très grande vocation agricole dans la province il a emblavé 24,7% des aires cultivées par an de 1990 à 1994, pour les produits vivriers de base tels que relevés dans les statistiques provinciales Wamba vient en première place dans la production du manioc, du paddy, de la banane, du maïs et d'arachide du Haut-Uélé. La contribution de ce territoire en produits vivriers de base dans le Haut-Uélé est chiffrée à 34,3% pour la banane, 22,8% pour l'arachide 27,1% pour le paddy 22,7% respectivement pour le manioc et le maïs, tous ces productions font de Wamba le premier producteur agricole du Haut-Uélé la superficie totale couverte par les cultures vivrières est de 59.341,6ha celle-ci représentent à cet effet 24,7% de la superficie totale de la province de Haut-Uélé.

C. Territoire de Rungu

Il est deuxième producteur de manioc dont la production moyenne annuelle s'élève à 123.614 tonnes, soit 20,8% du tonnage du Haut-Uélé. Pour l'arachide et la banane, il existe une grande potentialité pour leur développement dans le territoire leur productions sont actuellement estimées à 8.750,4 tonnes, soit 20,4% pour l'arachide et 24.477,4 tonnes, soit 24,3% pour la banane. Le territoire se classe en troisième position pour le paddy et en deuxième place pour le maïs. Il convient d'ajouter que Rungu possède aussi un potentiel non

négligeable pour la culture pérenne. L'étendu plantée des cultures vivrières de base représente 20,2% de la superficie totale planté en ces cultures soit 48.288,4 ha.

D. Territoire de Niangara

Selon la direction Agronomique, office congolais du café/Kinshasa, cité par « PNSAR » (1997, P.90), dans le Haut-Uélé, du point de vue de l'importance de la production des principales cultures vivrières, le territoire de Niangara occupe la sixième et dernière position en ce qui concerne le manioc, la banane, le paddy, le maïs et l'arachide. Ses productions respectives sont estimées à :

- 8,7% du manioc
- 8,7% du maïs
- 8,7% d'arachide
- 6,6% de paddy
- 5,9% de banane

Les étendues emblavées sont estimées à 8,7% (soit 18.638,6 ha) pour les cultures vivrières.

E. Territoire de Faradja

Faradja est un territoire où les activités agricoles sont beaucoup plus intenses par rapport à celle de Watsa et Niangara. Grâce à ses productions moyennes de haricots et maïs estimées respectivement à 272,6 et 4.326,8 tonnes par an entre 1990 et 1994, le territoire de Faradja se range respectivement en deuxième et troisième position après Wamba et Rungu. Il produit en moyenne et par en 4.270,6 tonnes de paddy, soit 9,5% de la production moyenne de Haut-Uélé. Il vient ainsi en 5^{eme} position pour cette culture.

F. Territoire de Watsa

Les activités agricoles de Watsa sont moins développées par rapport à celles d'autres territoires de Haut-Uélé à cause de l'exploitation des pierres précieuses notamment de l'or. Il ressort des études que, seule la production de haricot a atteint 392,6 tonnes. Ce qui représente 50,4% de la production du Haut-Uélé et permet à ce territoire de se hisser au premier rang dans la province les superficies occupées par les cultures vivrières représentent 13,2% de l'étendue totale du Haut-Uélé, soit 31.605,4ha.

I.3.3 : Processus d'évacuation des Produits agricoles

a. Route de desserte agricole

Dans l'ex province Orientale, il y a environ 18.930 km de routes de desserte agricole dont 12.620 km de routes inventoriées en 1992. La plupart des routes de desserte agricole sont dans un état très avancé de destruction et plusieurs d'entre elles sont abandonnées sans entretien depuis plusieurs

années. Les routes de desserte agricole sont du ressort de service national des routes de desserte agricole (S.N.R.D.A) qui collabore avec les entités Administrative Décentralisées c'est-à-dire les territoires et les secteurs ruraux. Mais par manque de financement, les routes en mauvaise état ; la plupart des collectivités rurales restent enclavée. De ce fait les produits agricoles ne peuvent être évacués vers le centre de consommation.

Dans le cadre de SNRDA en 1995, les routes de desserte agricole ci-après ont été retenues dans l'actuelle province de Haut-Uélé :

TERRITOIRE	AXE	LONGUEUR /KM
Wamba	Baseane – Ibambi – Obongoni Nepoko – Bombombi	104
Dungu	Ndedu – Bidi – Afu	45
	Ndedu – Dungu	45
Rungu	Nongosira – Neisu – Isiro	50
	Mongosira – Ebunda	26
	Faradje – Faradje – Sabuni – Bungi - kitambala	76

Soit au total 346 km pour le Haut-Uélé dans le cadre de PPR. D'une manière générale, toutes les routes (nationales, provinciales et de desserte agricole) de la province de Haut-Uélé sont dans un état de délabrement très avancé à cause du manque d'entretien.

b. Le réseau Fluvial

Nous avons dit quelques par que la province de Haut-Uélé, n'est pas navigable, mais ses rivières peuvent servir à la construction des barrages hydroélectrique.

c. Le réseau aérien

Selon la régie des voies aériennes, Kisangani cité par « PNSAR », (1997 p 181) La province de Haut-Uélé possède un aéroport national il s'agit de l'aéroport Matari d'ISIRO dont le balisage fonctionne également grâce à l'énergie électrique fournie par un groupe électrogène à gasoil : ce ci rend difficile le fonctionnement de cet aéroport lorsque le groupe n'est pas approvisionné en carburant. En dehors de l'aéroport national Matari à ISIRO, le Haut-Uélé comprend cinq petites pistes qui sont : piste de Wamba, piste de Nebosongo, piste de Watsa, piste de Dungu, piste de Faradja et le piste de L'ICCN dans le parc de Garamba. Signalons aussi une piste créée par la société kibali Gold Mining récemment dans la cité de Durba à Doko.

d. Le Réseau Ferroviaire

Dans le Haut-Uélé on trouve une voie ferrée à ISIRO – MUNGBRE – Aketi jusqu'à BUMBA longue de 745 km cette voie était exploitée pour l'évacuation de cotons vers le port de BUMBA. Le chemin de fer MUNGBERE – AKETI – BUMBA constitue la voie de sortie pour les produits agricoles, principalement le coton et le café de province de Bas-Uélé et du Haut-Uélé, il permet aussi l'évacuation des produits pétroliers et manufacturés provenant de Kinshasa à destination de ces deux province (Bas-Uélé et du Haut-Uélé) signalons que le réseau ferroviaire Haut-Uélé est complètement abandonné aujourd'hui et se trouve dans un état de délabrement très avancé.

I.3.3.a. Les exploitations Artisanales et Industrielles des Mines dans le Haut-Uélé

1. Le secteur informel

C'est une voie très importante et difficilement contrôlable surtout à l'Est l'Etat, à travers l'autorité provinciale ou locale ne contrôle pratiquement pas les méandres tortueux de circuit commercial de ces produits, ou alors y participe y participe généreusement dans les fraudes avec les intervenants du secteur. Signalons que dans ce secteur on trouve les creuseurs, les carrières, les acheteurs les négociants et les commissionnaires. Le secteur informel draine des masses importantes d'argent en monnaie locale et devises fortes dont ni l'Etat ni la province ne tire profit.

2. Le Secteur formel

Plus ou moins bien structuré du point de vue fonctionnement, ce secteur est constitué des comptoirs agréés remplissant les conditions requises par les dispositions légales.

a. Avantages et inconvénients de l'artisanat minier

a.1. Avantages :

- Diminution de l'exode rural dans la province et de l'immigration vers les villes
- Activité lucrative occupant beaucoup de jeunes jadis désœuvrés
- Création de plusieurs PME (Petite et Moyennes Entreprises) et surtout naissance d'un marché intérieur important.

a.2. Inconvénients :

- Ecrémage des gisements et exploitation désordonnées ;
- Développement de la criminalité, de l'escroquerie, de la prostitution et de l'insécurité ;
- Préjudices incommensurables causées à l'agriculture à l'enseignement, à la stabilité des familles, à l'autorité des chefs coutumier à la santé publique et à la l'environnement.

Nous constatons la domination du secteur informel dans l'exploitation artisanal des mines dans Haut-Uélé ce qui est un manque à gagner dans la province.

I.3.3.b : L'exploitation industrielle

Elle concerne seulement l'or. Les mines d'or sont exploitées industriellement par deux grandes sociétés minières de la province dénommées office des mines d'or de Kilo-Moto (OKIMO) et kibali Gold Mining (KGM) et couvrent les zones de Watsa dans le Haut-Uélé. L'histoire de ces mines d'or remonte en 1903. Deux prospecteurs HANAU et BRIEU, chargés de cette mission par l'Etat indépendant du Congo (E.I.C) découvrirent en quatre ans la présence de l'or dans les rivières AGOLO (affluent de l'Ituri) et Moto (sous affluent de la rivière KIBALI). L'exploitation proprement dite ne fut entreprise qu'entre 1905 et 1919 sous le contrôle direct de l'Etat indépendant du Congo. La gestion fut ensuite cédée à la régie des mines de kilo-Moto en fin 1919. Le statut de cette société a beaucoup évolué car devenue actuellement entreprise publique. L'industrie de l'or constitue un sous-secteur très important dans l'intégration et la planification des projets de développement de province en ce sens qu'elle est :

- Une des sources les plus importantes de recettes en devises et intervient pour beaucoup dans P.I.B (Poids intérieur brut) elle peut de ce fait, permettre le financement des projets dans le cadre du programme de développement intégré ;
- L'élément d'une stratégie de développement plus large fondée sur l'effet d'entraînement des industries extractives sur les autres secteurs en amont et en aval.
- Génératrice d'emplois ;
- La base stratégique de l'industrie de pointe.
-

L'OKIMO a été créé par l'ordonnance-loi n° 66-419 du 15 juillet 1966. Les exploitations se sont surtout développées dans les sites de kilo, yedi et Mongwalu au Sud et dans le secteur de Watsa au Nord. C'est une Entreprise du portefeuille de l'Etat congolais dont l'objet sociale est l'exploitation des gisements d'or de kilo et Moto les plus important de la république Démocratique du Congo. Aujourd'hui cette société de l'Etat ne joue qu'un rôle insignifiant car elle est presque en faillite suite au manque de financement par le gouvernement central. En lui faisant vendre beaucoup de ses parts aux sociétés multinationales de la place qui contribuent davantage à son étouffement et ne lui permettant pas de s'impliquer activement dans l'économie locale, ses traces restent peu visibles sur les trois centrales hydroélectriques installées depuis l'époque coloniale parmi les plus importantes de la Province on note la centrale de NZORO, budana et Soleniama en Ituri.

A. Aire de Développement du Haut-Uélé (ADHU)

L'Aire de développement du Haut-Uélé (ADHU) est formée par certaines entités Administratives décentralisées (territoires et secteurs qui ne correspondent pas nécessairement au découpage administratif actuellement en vigueur l'ADHU est structurée de la manière suivante :

- Territoire de Rungu : Medje – Mango, Mongomasi, mayogo, Mugbere et Azango ;
- Territoire de Niangara : Kopa, okondo et Kareboro ;
- Territoire de Dungu : Poste de Bangadi et de Ndeki ;
- Territoire de Watsa : kebo et Andombi
- Territoire de Faradje : Kateru et poste de Tadu ;
- Territoire de Wamba : Postes d'Ibambi et de babonde (secteur : Timoniko, wadimsira, Walikale, Toliko, Bafwagada, Makoda).

Les axes routiers ci-après favorisent l'accès à cette aire. Il s'agit de :

- Axe Isiro – Wamba qui continue jusqu'à kisangani en passant par Bafwasende,
- Axe Isiro – Mugbere qui se prolonge jusqu'à Bunia dans l'Ituri ;
- Axe Isiro – Rungu – Dungu ;
- Axe Isiro – Rungu – Niangara ;
- Axe Isiro – Ibambi – Basuka.

Ces routes jadis, entretenues par l'office des routes et certains privés, ces axes routiers affichent un très mauvais état. A ce réseau routier s'ajoute le réseau ferroviaire qui relie Isiro à Buta via Poko et Bambesa jusqu'à atteindre Bumba dans la province de l'Equateur. Au départ d'Isiro, cette voie ferrée va jusqu'à Mungbere dans le territoire de Watsa. Les spéculations devant faire l'objet de développement sont : le Riz, le Haricot, l'huile de palme et le manioc.

CONCLUSION

Le travail porté sur « problématique du fonctionnement des nouvelles provinces face à l'encadrement socio-économique en république Démocratique du Congo (RDC) » car de la province de Haut - Uélé a été d'une notre satisfaisante.

Et pour bien intérioriser sa quintessence, nous nous sommes posé la question de savoir si en quoi l'enclavement socio-économique est un frein pour le bon fonctionnement de la province et comment faire pour son amélioration ? Il est pourtant clair que la détérioration de l'environnement socio-économique entrave l'ensemble cohérent des flux, de biens de services, de finances au sein d'un groupe humain. Nous poursuivions un idéal dans ce travail nous voulions notamment :

- Voir la province de Haut-Uélé sortir de son enclavement socio-économique
- Proposer une solution du développement à partir des éléments identifier comme défis à relever dans le dit processus.
- Voir la province de Haut – Uélé fonctionné et milité à travers ses dirigeants, pour le bien de tous à travers la mise en pratique des stratégies proposées comme piste des solutions pour son développement.
- Voir les autres provinces du pays qui sont dans la même situation s'investir dans l'élan du développement en suivant les mêmes stratégies.

Pour atteindre cet idéal nous avons emprunté les méthodes fonctionnelle et analytique soutenues par la technique d'observation documentaires. En effet, quelques exigences s'imposent pour le désenclavement de la province de Haut-Uélé il s'agit notamment de (d') :

- Réhabiliter tous les axes routiers des dessertes agricoles en associant les voies ferroviaires et aériennes ;
- Réhabiliter les fermes d'Etat existants et créer d'autres dans les zones qui en sont dépourvues ;
- Intensifier la diffusion de légumineuses ;
- Assurer la prévention de la déforestation et sauvegarder le capital forestier par le programme de reboisement ;
- Motiver la masse rurale dans le processus de développement agricole en améliorant les conditions de vie dans les campagnes par l'adduction et l'aménagement des sources d'eau potable ;
- Réhabiliter et renforcer les institutions locales des recherches agronomiques et les services d'encadrement agricoles ;
- Instituer des institutions provinciales de financement agricole ;
- Lutter contre le chômage des jeunes en créant l'emploi ;
- Réhabiliter et moderniser les institutions éducatives de la province.

Cette recherche n'est pas exhaustive vos remarques et suggestion sont les biens venus.

BIBLIOGRAPHIE

1. Constitution de la République Démocratique du Congo de 18 février 2006
2. Monographie de la province orientale, PNUD/UNOPS, programme National de relance du secteur Agricole et rural (PNSAR) « MIPRO » 1997-2001
3. Equipe d'experts nationaux pour la province orientale 1995 sur base des statistiques agricoles tirées des rapports du SNSA. Harmonisation des statistiques agricoles synthèses nationale 1990-1994, SNSA projet PNUD/FAO/ ZAI/92/004
4. Direction agronomique, office congolais du café /Kinshasa cité par « PNSAR », 1997
5. Régie des voies aériennes, Kisangani, cité par « PNSAR », 1997.
6. M. Grawitz et Pinto, méthodes des sciences sociales, Paris Dalloz, 1971.
7. J.C. Bruneau, les nouvelles provinces de la RDC construction territorial et ethnicité, Article publié, 2009.